



Camarades,

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous, Clémence Danesi et David Raccaud, avons vérifié en date du 19 février 2025, les comptes 2024 de la Jeunesse socialiste vaudoise.

Les comptes généraux du Parti se bouclent avec un bénéfice de CHF 4'601,11 sur l'exercice écoulé. Le capital de la JSV au 31.12.2024 se chiffre à CHF 10'829,82, avec une trésorerie de CHF 6'445,22. En vue de la situation précédant la reprise de du trésorier actuel, Mehdy Henrioud, nous nous plaignons à relever une situation financière saine et pérenne pour notre Parti.

Nous avons constaté que :

- Le bilan et le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité
- La comptabilité est régulièrement tenue
- Les documents requis ont été mis à notre disposition

À la suite de notre examen, nous faisons les observations et commentaires suivants :

- a) Si le parti s'en est finalement bien sorti, les conséquences de l'abandon de poste de l'ancien trésorier, Alan Piroli, auraient pu être désastreuses pour la Jeunesse socialiste vaudoise. Sans notre trésorier actuel, qui a dû avancer de sa poche des montants importants, cet abandon de poste aurait très certainement entraîné notre parti aux poursuites.
- b) Pour des questions de prévision et de justification des demandes de soutien futures, de repenser le compte 3110 « Futures campagnes ». Nous proposons de créer un compte exclusivement pour les EF, principale dépense de notre parti, et de le provisionner toutes les années, et de provisionner le compte « Futures campagnes » en fonction des résultats des exercices. Nous proposons également de supprimer le compte 3120 « Festival » et mettre la provision du compte en question dans le compte « Futures campagnes ».
- c) Le compte 1510, « Dotation comité » a été trop peu utilisé. Il est important que, lorsque le comité se réunit pour des retraites ou des journées de travail, il utilise l'argent à disposition pour le repas ou une verrée, par exemple. Un budget annuel de CHF 50.- par membre du comité est, selon nous, tout à fait justifié pour le bon fonctionnement du Parti.
- d) Nous proposons de réfléchir, pour le compte 1240 « Abonnement journaux », a un soutien au journal « Page de Gauche », qui connaît actuellement de grosses difficultés financières. De plus, l'accès à certains articles payant, notamment du 24Heures, devrait être pris en charge par le Parti pour les membres du comité. Il nous semble intéressant de réfléchir à une solution pour acheter certains articles sans pour autant souscrire à un abonnement.
- e) Bien que nous sommes conscient·e·s que cela n'est pas toujours facile en raison des nouveaux terminaux de paiement, il est important de demander les justificatifs complets pour les remboursements, et pas uniquement un relevé de transaction.
- f) L'absence de dons des Conseiller·ère·s nationaux·ales, Conseillères d'État et autres élu·e·x·s du Parti n'est toujours pas normal.



- g) Enfin, nous émettons le souhait au comité de repenser la question de remboursement des trajets en voiture. En effet, si la voiture peut être un outil nécessaire, dans la mesure du possible, l'utilisation des transports publics doit être privilégiée.

Nous avons vérifié l'ensemble des enregistrements des écritures comptables et, sur la base de notre examen et des échanges que nous avons eus avec le trésorier de notre Parti, nous vous recommandons :

- 1) d'approuver les comptes tels que présentés
- 2) de donner décharge au trésorier ainsi qu'aux vérificateur·trice·s.

Pour conclure, nous souhaitons relever l'excellent travail et la disponibilité de Mehdy Henrioud, trésorier de la JSV. Camarade de longue date, il a repris la comptabilité au pied levé, après l'abandon de poste d'Alan Piroti, sans aucune transmission des informations nécessaires pour le bon fonctionnement de la fonction et du Parti. Nous le remercions, une fois de plus, d'avoir lui-même payé un très grand nombre de factures et d'avoir remboursé certain·e·x·s camarades en attendant de récupérer les accès au compte bancaire.

Nous souhaitons également mentionner qu'Alan Piroli a été convoqué par le comité par lettre recommandée pour répondre à ses manquements, recommandé resté sans réponse.

Lausanne, le 21 février 2025

Les vérificateur·trice·s,
Clémence Danesi & David Raccaud